

Édito

1989 - 2014 : 25 ANS ET ALORS ?

C'est en 1989 qu'est intervenu un événement qui a changé le visage de l'Europe et a redessiné les stratégies politiques et économiques de la Suisse : la chute du mur de Berlin et la fin de la menace de guerre en Europe. Depuis ce fait marquant, la mission de l'agriculture a radicalement changé. De productrice pouvant nourrir la population en temps de guerre, elle a évolué vers une agriculture moderne capable de relever les nouveaux défis qui lui ont été assignés : allier marché avec écologie et éthologie. Toutefois un paramètre n'a jamais été atteint : obtenir, pour chaque exploitant, un revenu décent et comparable. Ceux qui n'ont pas supporté cette injustice ont cessé la production laitière ou même remis leur domaine. Les autres ont spéculé sur un marché leur permettant d'obtenir à terme un prix du lait rémunérateur et une politique agricole respectant ses engagements.

Or, en ce printemps 2014, il est difficile de dire quelle sera l'évolution du marché laitier à court terme. De son côté, la Confédération vient de donner un coup de poignard dans le dos de l'agriculture en proposant de réduire son budget de 100 millions de francs, six mois à peine après le début de la PA 14-17. A cela s'ajoute l'adoption, à mi-mai, par le Conseil fédéral de son rapport sur l'ouverture de la ligne blanche, un des derniers verrous de protection du marché laitier suisse. Avant même que le débat ne s'engage, la production laitière et toute l'agriculture (tous les secteurs sont concernés) doivent dire non à ce projet. En effet, le système compensant

la baisse de prix des produits par des paiements directs, a atteint ses limites. Les producteurs de lait veulent une sécurité sur leur prix du lait, afin de planifier leur avenir.

A vouloir se cacher la réalité sur la situation du marché laitier suisse et ses dysfonctionnements,

« A vouloir se cacher la réalité sur la situation du marché laitier, la Confédération va droit vers un paradoxe. »

la Confédération va droit vers un paradoxe. Ses objectifs de réduction des gaz à effets de serre vont rendre la Suisse dépendante des importations de... produits laitiers, car la diminution du nombre de producteurs va continuer. Pour stopper cette tendance, aucun programme n'est prévu ; si ce n'est le miroir aux alouettes qu'est la baisse des coûts de production !

Je souhaite que la pause estivale permette à nos politiques de prendre un peu de recul et d'empoigner les problèmes liés au marché laitier. Le marché seul, ne peut pas tout régler. Il doit évoluer dans un encadrement de droit public, car le seul droit privé est incapable de réunir tous les partenaires dans ce qui a été défini comme buts : augmenter la valeur ajoutée et définir sa répartition.

Les événements de ces derniers mois donnent ainsi raison à Prolait quant à la nécessité de cet encadrement. Les outils à disposition de l'IP Lait ne sont pas efficaces et pas suffisamment contrôlés. LactoFama, organisation créée sous l'égide de la FPSL, devra obtenir un nouveau financement, ceci afin de pérenniser son activité. Ces éléments ne pourront être appliqués avec succès que sur la base d'une « planification »

des volumes avec des règles précises, définies à l'avance, entre les partenaires (y compris la Confédération) permettant à la production laitière de s'adapter au marché.

Parallèlement, le marché suisse s'étant « calmé », Prolait a eu le plaisir d'accueillir quelques nouveaux membres producteurs. Je leur souhaite d'ores et déjà la bienvenue.

Marc Benoit, président

LE GRAND PRÉ CHEZ COOP



LE GRAND PRÉ

Les fromages du Grand Pré avec La Baronne de Jolimont, Le Reblochon de Moudon et Le Bourg-Mignon sont

présents dans les magasins Coop de Suisse Romande depuis janvier 2014. L'introduction de nos fromages chez ce nouveau client a permis une importante progression des ventes en ce début d'année. Les membres de Prolait du rayon neuchâtelois peuvent ainsi trouver nos produits proches de chez eux. Le Grand Pré cherche à étendre encore son rayon de distribution et mieux faire connaître ses produits. Depuis le mois de juin, Le Grand Pré est présent à « LaTélé » avec un petit spot publicitaire !

Rapport du Conseil fédéral

L'OUVERTURE DU MARCHÉ LAITIER, UN DANGER RÉEL POUR TOUS !

Le 14 mai dernier, le Conseil fédéral publiait son rapport sur l'ouverture de la ligne blanche. Pour Prolait, une telle ouverture représente un véritable danger pour l'ensemble de notre économie laitière. Les pertes de revenu qu'elle engendrerait seraient considérables et ne seraient pas supportables pour les producteurs de lait de notre pays. Cette ouverture sectorielle est totalement inacceptable et de surcroît pas utile.

Le Conseil fédéral a tardé à publier son rapport sur l'ouverture de la ligne blanche. Si les conclusions positives de ce rapport ne surprennent pas, compte tenu de la position dogmatiquement libérale de notre gouvernement, les résultats chiffrés tendent à faire ressortir les dangers évidents d'une ouverture sectorielle du marché.

Sans partir dans une « guerre des chiffres », il est évident qu'une ouverture de la ligne blanche ferait chuter le prix du lait au-delà du supportable pour les producteurs de lait, et que les deniers publics à engager ne parviendraient pas à compenser ces pertes et ne pourraient guère être assurés à long terme.

Rappelons ici que pour les producteurs de lait, il est important et plus motivant que la part du reve-

nu provenant de la vente du lait demeure prépondérante. Hors, par cette ouverture, le producteur serait encore beaucoup plus dépendant de décisions politiques pour assurer son revenu.

Et qu'on ne vienne pas parler de l'intérêt pour notre économie laitière de l'accès au marché de l'UE, car c'est un leurre.

En conclusion, Prolait dit clairement non à cette ouverture de la ligne blanche, qui va contre l'avis d'une grande majorité de la branche laitière, qui est inutile et qui risque de compromettre l'avenir de la production laitière dans notre pays, à vocation herbagère.

Souhaitons donc que cette volonté dogmatique de libéralisation soit corrigée par le parlement.

Lactofama

DÉGAGEMENT DES EXCÉDENTS EN MAIN DES PRODUCTEURS

En mars dernier, les principales organisations de producteurs, dont Prolait, ainsi que la FPSL ont fondé une société d'export commune : Lactofama SA. Cette société, au service des producteurs de lait, a pour but essentiel d'exporter les excédents saisonniers, pour limiter la pression qu'ils provoqueraient sur le marché intérieur s'ils ne pouvaient être dégagés.

Les dix principales organisations régionales de vente de lait ont constitué avec la FPSL une société commune: Lactofama SA. Le comité de cette société est composé de 7 membres, avec Hans Peter Kern, président de la FPSL, président et Jean-Bernard Chevalley, membre du CA de Prolait, vice-président. La direction est au siège de la FPSL.

Dans un premier temps, compte tenu de l'urgence de la mise en activité de cette société, et en raison d'une importante augmentation des volumes de lait produits depuis le début de l'année, le financement nécessaire est assuré par un prélèvement dans les réserves du fonds de soutien de la FPSL.

Durant ses premiers mois d'activité, Lactofama a démontré son utilité et permis de freiner les baisses de prix du lait, en limitant la pression

qu'exercent les excédents de matière grasse sur l'ensemble du marché.

Mais comme l'a défendu Prolait depuis le début, pour que l'activité de Lactofama puisse être efficace et pérenne, la question du financement par le prélèvement d'une contribution auprès de tous les producteurs, devra rapidement être décidée. Le système de prélèvement devra être équitable pour trouver l'accord d'une large majorité, ce qui ne sera pas simple. D'autre part, nous n'éviterons pas la nécessité de convenir de volumes de référence pour trouver un consensus équilibré.

Le défi est d'importance, mais cet outil en main des producteurs, est une pièce essentielle pour tendre vers une meilleure stabilité du marché.

Eric Jordan

CHANGEMENT AU COMITÉ CENTRAL DE LA FPSL

L'assemblée des délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a nommé trois nouveaux membres à son Comité Central. **Didier Roch**, vice-président de Prolait entre au Comité central.

Le 15 avril 2014, s'est tenu l'assemblée des délégués de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL). Le président, Hans Peter Kern, s'est plu à relever une situation satisfaisante du marché même si l'augmentation des volumes de production, en ce début d'année, a surpris par son ampleur. Le président s'est dit satisfait des travaux accomplis pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la FPSL. En ce qui concerne Lactofama, le directeur Kurt Nüesch a relevé qu'un premier bilan de cette mesure de stabilisation du marché ne pourra être tiré qu'en automne. Il a évoqué le dossier « Swissness » qui deviendra bientôt un thème prioritaire pour les producteurs de lait, afin de pouvoir se différencier sur le marché.

A l'issue de la partie statutaire, où les délégués ont accepté sans discussion le rapport annuel 2013, les comptes annuels, et la reconduction des cotisations et contributions pour l'exercice 2014/2015, trois nouveaux membres ont été élu au comité central: MM. **Didier Roch** (Prolait), Hanspeter Egli (VMMO) et Andreas Schaad (Lobag). M. **Eric Glauser** (Prolait) a été élu suppléant au comité central.

M. **André Aeby**, ancien vice-président de Prolait, a remis son mandat. Il a été vivement remercié pour son engagement à la défense des intérêts des producteurs de lait durant ces 20 dernières années. Pour lui succéder, M. René Vonlanthen, président de la FSFL, a été élu au poste de premier vice-président de la FPSL. M. Roch a également été désigné comme candidat, représentant de la FPSL au comité de l'IP Lait, en remplacement de M. Aeby. M. Roch représentera également comme vice-président de la Commission « lait de fromagerie » de la FPSL, le secteur du lait de fromagerie au comité de l'IP Lait.

Eric Jordan

Interprofession du Gruyère

AUCUNE CONCESSION POUR LA QUALITÉ DU GRUYÈRE AOP

L'IPG poursuit son travail pour renforcer la marque « Le Gruyère AOP Switzerland ». Elle a récemment soutenu le renforcement des contrôles et suivis de la qualité du lait. Le contrat-type d'achat et vente de lait sera modifié pour le 1^{er} janvier 2015. Afin d'asseoir le positionnement du Gruyère, la notion d'artisanat a été définie à tous les échelons de la filière.

Les chiffres de l'année 2013 le montrent : la filière du Gruyère AOP va bien. Toutefois, une attention particulière devra être portée aux mille tonnes de production supplémentaires de ce début d'année par rapport à 2013. La production annuelle de l'an passé s'est élevée à 29'871,8 tonnes dont une part restreinte de qualité inférieure (3,78%). 12'207 tonnes ont été vendues à l'étranger dans 55 pays. Dans ce contexte, la protection du nom « Gruyère » (marque) a pris toute son importance. Après les USA et l'Afrique du Sud, le travail se poursuit en Russie et en Jamaïque.

Lors de sa dernière assemblée qui s'est tenue le 10 juin 2014 à Aubonne, l'IPG a adopté un nouveau schéma de contrôle et de suivi de la qualité du lait de Gruyère qui s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2015. Il s'agit d'une mise à jour de l'avenant 3 du contrat-type d'achat et vente de lait de fromagerie (critères de fromageabilité). Il se base sur les principes de prévention, intervention (conseils) et sanction (si rien n'est entrepris). Ces modifications demandent un engagement des producteurs, de leurs sociétés et des fromagers. Des séances d'information auront lieu durant l'automne. A Prolait, une assemblée des

sociétés de fromagerie sera convoquée afin d'exposer les enjeux de ces changements. Chaque société recevra un courrier à ce propos.

Autre thème abondamment discuté au sein de l'IPG ces derniers mois : l'artisanat à tous les échelons (producteurs, fromagers et affineurs). Des documents concernant chaque collège ont été adoptés et sont intégrés au guide des bonnes pratiques du Gruyère. Les producteurs ont mis en avant ce qu'ils font déjà : le respect de la nature et des traditions, l'authenticité et la responsabilité vis-à-vis des clients, l'homme au centre de la production, le partenariat au sein de la filière, le maintien d'exploitations familiales et indépendantes, la transmission du savoir-faire (formation) et le démarquage par une qualité supérieure.

suite de l'article en page 4

Pool Prolait

QUALITÉ DU LAIT

Butyriques

Durant la période de novembre 2013 à mars 2014, le Pool Prolait a fait analyser plus 700 échantillons pour la teneur en spores butyriques. La mise en valeur des résultats a permis de concentrer les efforts sur les exploitations à problèmes, par un conseil ciblé, en étroite collaboration avec ARQHA. Comme l'indique le graphique ci-dessous, les améliorations ont été sensibles et nous remercions nos producteurs des efforts consentis pour diminuer la présence de spores butyriques dans leur lait.

Cellules

La période estivale est synonyme d'augmentation de la teneur en cellules dans le lait. Afin de mieux maîtriser ce pic, nous rappelons ici les principaux points à prendre en considération, soit : l'hygiène durant la traite, la technique de traite, le réglage de la machine à traire, la propreté et le confort des litières, les soins et éventuellement l'élimination des vaches régulièrement malades.

Achat lait

Pour les cinq premiers mois de l'année, la production laitière a augmenté de 2,85 % sur l'ensemble

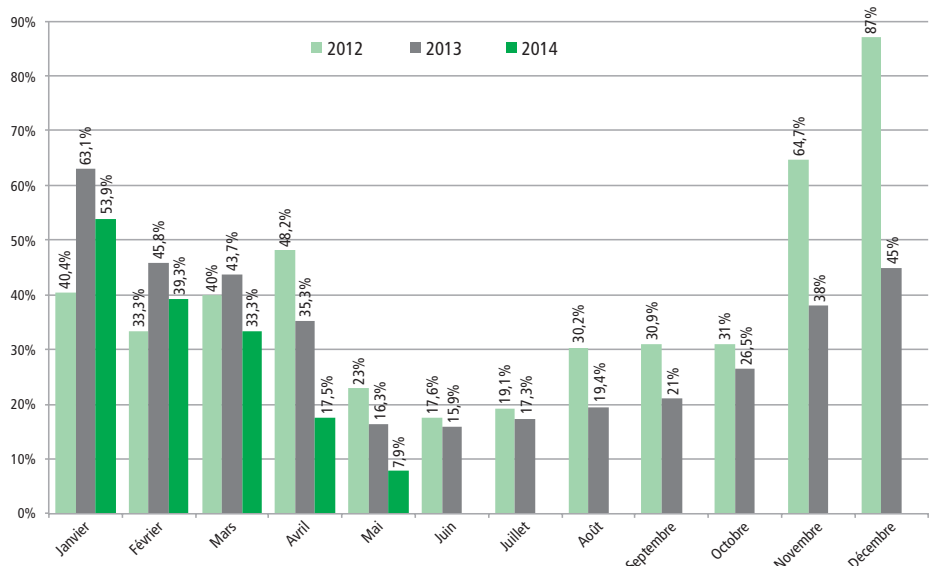
des achats du Pool, avec une augmentation plus sensible des laits occasionnels. Le prix moyen payé au mois de mai est de 65,02 ct./kg. La baisse de prix depuis le début de l'année est due pour l'essentiel à une augmentation des stocks de matière grasse et à une baisse de prix sur le marché international. L'activité de la société LactoFama a permis de limiter la baisse de prix.

Prix 2014 (en ct./kg)

Janvier	66,78
Février	68,84
Mars	68,27
Avril	66,88
Mai	65,02

Blaise Decrauzat

Tournée de collectage – % des résultats spores butyriques supérieur à 2'500



suite de l'article IPG «Aucune concession pour la qualité du gruyère AOP»

Les producteurs se sont engagés à renoncer à tout changement qui compromettrait la qualité du Gruyère. Du côté fromager, la maîtrise (ou formation équivalente) sera exigée lors de toute nouvelle reprise de fromagerie. Chez les affineurs, les soins en cave et les contrôles en cave et de sortie ont été mis en évidence.

Certains se féliciteront de ces décisions qui tendent vers les exigences du marché. D'autres regretteront que celles-ci enlèvent une part de la responsabilité que chaque société de fromagerie et chaque fromager doivent prendre à leur niveau. Au final, ce qu'il faut viser, c'est la durabilité de l'ensemble de la filière et le respect des décisions prises. C'est ainsi qu'un prix du lait et du fromage décent sera assuré.

Daniel Geiser

VIE DES SOCIÉTÉS

Après 37 ans de bons et loyaux services, le fromager M. Gérard Besençon quittera la fromagerie de **Pampigny** à fin juin 2014. M. Julien Roy lui succédera en tant qu'acheteur de lait indépendant. Les producteurs de la Société coopérative livrent annuellement 2,1 millions de kilos de lait à la fromagerie.

L'avenir des fromageries d'**Arnex** (2,4 mio kg), **La Chaux** (1,7 mio kg) et **Grancy** (1,1 mio kg) va se jouer ces prochains mois. Les enjeux sont les suivants: trouver des terrains constructibles

à prix abordable, constituer les fonds propres nécessaires au financement du projet et organiser les producteurs en une seule société coopérative par site de production. Deux visions s'affrontent à juste titre: d'un côté, la volonté de maintenir des structures artisanales et familiales et de l'autre, la nécessité d'avoir des structures suffisamment grandes pour en assurer le financement. Prolait encadre les nombreuses discussions pour avancer dans ces projets.

Daniel Geiser

DES VOLUMES DE PRODUCTION BIEN MAÎTRISÉS

L'ensemble des producteurs ayant demandé des quantités dans le cadre des mises ont pu être satisfaits. Pour la deuxième partie de l'année, chacun est encouragé à annoncer les transferts de quantités le plus rapidement possible. Après une année 2013 particulière, les livraisons se sont rétablies à un niveau normal.

Boucllement 2013 et enquêtes

Un travail important a été consenti durant les premiers mois de cette année. D'une part, deux enquêtes ont été faites: l'une concernant les quantités de base réparties aux producteurs de la filière du Gruyère (+ 1%) et l'autre pour répartir les quantités libérées (mises). D'autre part, les décomptes annuels de chaque producteur ont été vérifiés. Les quantités livrées annoncées par les acheteurs ont été réparties sur les bons numéros d'exploitation (splitting). L'envoi s'est fait à fin mars. Aucun recours n'a été adressé à la Commission chargée de les traiter.

Mises

234 producteurs de Prolait, soit 108 de plus qu'en 2013, ont participé à la mise des quantités libérées en mars cette année. 230 étaient dans la cible de prix et ont obtenus le 100% de la quan-

tité mise. Le prix moyen s'est élevé à 5,5 ct./kg (7,95 ct./kg en 2013). Cette hausse de participation est en partie due au fait que l'ensemble des producteurs ayant obtenus des quantités additionnelles durant plus de 3 ans les ont acquises définitivement conformément au règlement de gestion des quantités.

Transferts temporaires

Le Conseil d'administration s'est prononcé sur les tarifs appliqués pour la fin de l'année. La location d'une quantité temporaire sera de 3 ct./kg pour les annonces jusqu'au 15 septembre 2014 et 4 ct./kg pour celles jusqu'au dernier délai fixé au 15 novembre 2014. Pour toute annonce d'une quantité disponible jusqu'au 15 septembre 2014, une rémunération de 1 ct./kg sera versée. L'objectif de ces mesures est d'inciter chacun à éviter de faire le point au dernier moment. Les formulaires sont

NOUVELLE SECRÉTAIRE À PROLAI



Suite au départ de Mme Floriane Viquerat, Prolait a engagé Mme Marie-France Bovay en tant que secrétaire dès le 2 juin 2014. Mme Bovay s'occupe principalement du secrétariat du pool. Nous lui souhaitons la bienvenue.

AGENDA PROLAI

2 juillet 2014:

Conseil des présidents de cercles

24 juillet, 30 septembre, 7 novembre:
Conseil d'administration

21 novembre 2014:

Conseil des présidents de cercles

disponibles sur www.prolait.ch et auprès de notre secrétariat. Une information parviendra aux sociétés de fromagerie et individuellement aux producteurs du pool d'ici début septembre.

Livraisons

Après avoir atteint un creux important durant le 1^{er} semestre 2013, la production de lait a augmenté chez Prolait pour la période de janvier à avril de 2,08 millions de kilos, soit +2,36%. Au niveau suisse, cette hausse avoisine le +5,2%.

Daniel Geiser

IMPRESSUM

Rédaction

Prolait fédération laitière
Route de Lausanne 23
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 424 20 10 / Fax 024 424 20 19
Courriel: info@prolait.ch
Internet: www.prolait.ch

Mise en page

Denis Hauswirth

Impression

AGRIDEA, Lausanne